

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Hauts-de-France
268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE VERLINGHEM

1 place Jacques Chirac
59237 Verlinghem
03 20 08 81 36
mairie@verlinghem.fr
<https://www.verlinghem.fr/fr/>

FONDATION

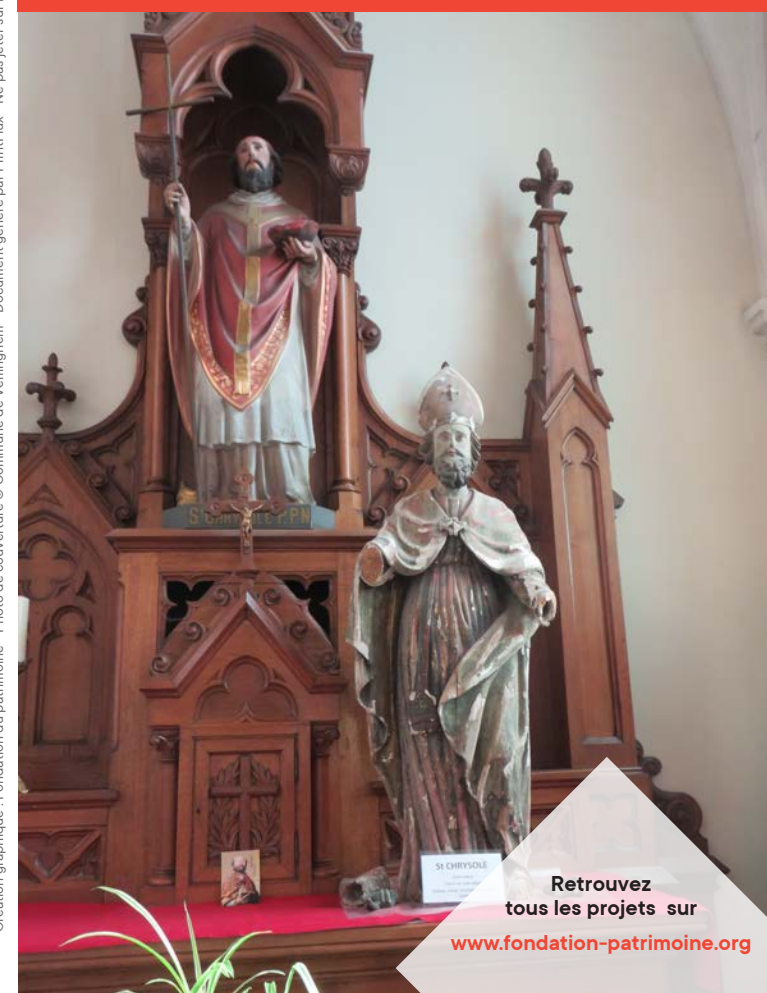


► Je donne !

Pour la
restauration du

vitrail et des statues de Saint Chrysole et de la Vierge

Verlinghem



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Verlinghem - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous à restaurer Saint Chrysole et la Vierge à l'Enfant !

◆◆ LE PROJET

La commune de Verlinghem a procédé ces dernières années à deux grosses phases d'intervention sur l'église consistant en sa restauration extérieure puis intérieure. Afin d'achever la restauration globale des lieux, d'ultimes travaux restent à faire.

Ainsi, Il y a dans l'église deux autels latéraux, tous deux reconstruits après la première guerre mondiale. celui de gauche est dédiée à la Vierge, celui de droite au sein éponyme, Saint Chrysole.

Aujourd'hui, c'est une statue en plâtre qui orne l'autel à St Chrysole alors qu'autrefois, c'est une statue en bois polychrome qui ornait l'autel. La statue ancienne du saint a été retrouvée dans le grenier du Presbytère dans les années 2010 suite à sa vente par la Mairie.

Son état est encore très lisible mais nécessite un traitement de restauration : insectes, couches picturales, manques. C'est sa re-découverte qui a provoqué auprès des élus et des paroissiens cette campagne de restauration qui inclura aussi la réfection d'un vitrail dédié à Saint Chrysole, lui aussi en mauvais état. ce vitrail, central dans l'histoire du saint, représente la scène du martyre du Saint.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église St Chrysole de Verlinghem est ancienne (tour-porche du 16^e siècle) et a connu une histoire mouvementée, dont un incendie en 1840, suite auquel elle a été agrandie et rehaussée par l'architecte Benvignat, auteur de la colonne de la Déesse sur la Grand'Place de Lille, le magasin Méert, rue Esquermoise à Lille), mais aussi par l'occupation Allemande lors de la première guerre mondiale avec installation d'un canon sur le clocher.

Malgré les nombreuses aventures de son histoire, elle conserve une harmonie, une architecture et une clarté qui ne laissent jamais le paroissien, le visiteur ou l'amateur de patrimoine indifférent.

◆◆ LA MOBILISATION

La Municipalité, à l'écoute de ses habitants, et, depuis longtemps consciente de l'intérêt patrimonial de l'église dans l'histoire du village et de la région a à cœur de mener à bien ce projet attractif au plan historique et touristique, soutenue par une équipe active de bénévoles.

Montant des travaux	33 000 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Été 2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du vitrail et des statues de Saint Chrysole et de la Vierge

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59601

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
vitrail et des statues de Saint Chrysole et de la Vierge

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Commune de Verlinghem